Festival à Strasbourg : condamné 22 fois, sans permis, torse nu et sans casque, il percute la police

30/04/2015 à 17h36

Un homme de 23 ans, **sorti de prison il y a à peine un mois**, circulait lundi au guidon d'un scooter, rue Ronsard à Strasbourg, **torse nu et sans casque**. Après s'être retrouvé nez à nez avec une voiture de police, il a voulu faire demi-tour et est entré en collision avec le véhicule, rapportent les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.



Le jeune homme roulait **sans permis et le scooter, qui appartenait à son frère, n'était pas assuré**. Un test salivaire a également montré que le jeune homme avait **consommé du cannabis**. Déjà **condamné 22 fois par la justice**, il a écopé d'une peine de cinq mois de prison ferme, sans mandat de dépôt.